

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute 1 ouvrier pour le Service Voiries (CDD)

PRESENTATION DU SERVICE ET FINALITES DE LA FONCTION :

L'administration communale de Vresse-sur-Semois a pour missions de garantir la gestion quotidienne du service public au niveau communal et d'apporter l'expertise nécessaire aux représentants politiques.

Sous l'autorité du Collège communal et du Conseil communal, l'administration exécute les différentes missions locales qui lui sont attribuées par l'intermédiaire du Directeur général et des différents services communaux.

L'administration est active dans la plupart des domaines qui touchent à la vie quotidienne des citoyens : l'état civil, l'environnement, la mobilité, l'économie, l'urbanisme...

Le Service Technique est composé d'un responsable, d'un adjoint et d'une vingtaine d'ouvriers répartis en plusieurs cellules : Terrassement/Maçonnerie, Propreté publique/voiries ; Espaces verts ; Forêt ; Menuiserie ; Bus scolaires.

Sous l'autorité du Directeur général, l'ouvrier sera chargé d'assurer l'entretien général des voiries et espaces publics, de réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition ainsi que de renforcer les autres équipes en fonction des besoins du service (notamment le transport de matériel et la préparation des manifestations, ...).

MISSIONS PRINCIPALES DE L'AGENT :

- Installer ou préparer l'installation, manier et entretenir des machines, des appareils et/ou un équipement technique et éventuellement assurer le support technique ;
- Appliquer les normes de qualité.

CATEGORIE DE METIER :

- Assurer la propreté le long des routes et des espaces publics ;
- Prévoir et transporter du matériel divers ou des matériaux utiles pour l'exécution des chantiers planifiés ;
- Placer et entretenir des panneaux de signalisation, le placement de barrières NADAR et HERAS ;

- Placer, entretenir et remplacer les avaloirs, bordures, filets d'eau, égout, trappillons, de revêtements divers (tarmac, pavés, dalles, béton, ...), etc. ;
- Réparer des petites maçonneries (chambres de visite) ;
- Réaliser des petits travaux de démolition ;
- Réaliser des métrés d'exécution ;
- Intervenir lors de catastrophes naturelles ou des situations d'urgence ;
- Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition ainsi que diagnostiquer les pannes ;
- Nettoyer, entretenir et ranger tant les véhicules communaux que les locaux ;
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements (utiliser les EPI mis à disposition), matériels et produits dangereux ;
- Travailler en extérieur selon les conditions météorologiques.

PROFIL DE COMPETENCES :

Réfléchir et créer	Echanger et collaborer	Agir et atteindre des résultats	Se connaître et progresser
Penser de manière critique	Communiquer	Être orienté solutions	Se connaître
Traiter des informations simples et les synthétiser	Echanger des informations et dialoguer	Trouver des solutions et proposer des améliorations	Chercher à se comprendre et reconnaître ses émotions
Penser de manière créative	Collaborer	Être orienté résultats	Se développer
Faire preuve de curiosité et proposer des nouvelles façons de faire	Collaborer activement	Entreprendre et planifier des actions	Se former et mettre en pratique son apprentissage
Développer une vision	Guider	Être orienté citoyens	Faire preuve d'agilité
/	/	Soutenir les citoyens	S'adapter au changement
/	/	Accompagner les citoyens	/
/	/	Développer une relation durable avec les citoyens	/
	/	Placer les citoyens au centre de votre service ou Administration	

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Conditions générales :	Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :
-------------------------------	---

	1. Être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être suisse ou être citoyens d'un pays qui appartient à l'Espace économique européen. Pour les contractuels, il ne faut être belge que pour les fonctions où il y a exercice de l'autorité publique 2. Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer. 3. Jouir des droits civils et politiques 4. Produire un extrait du casier judiciaire de maximum 3 mois 5. Avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins 6. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées en rapport avec les caractéristiques du poste de travail ou de l'activité à risque défini concernés 7. Être âgé de 18 ans au moins 8. Le cas échéant, être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions fixées par l'annexe du présent statut général. 9. Réussir un examen de recrutement prescrit par les conditions particulières fixées à l'annexe du présent statut général. Les conditions (1 à 8) doivent être réunies à la date extrême du dépôt des candidatures. L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1, 2, 3, et 4 ci-dessus.
--	---

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Statut de l'agent :	Régime contractuel à durée déterminée (recrutement le plus vite possible jusque fin septembre)
Régime de travail :	Temps plein
Grade et échelle barémique :	E2
Salaire :	Rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction Exemple : salaire brut annuel sans ancienneté temps plein - 14.133,53€ – 16.599,85€ brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

ATOUTS :

- Détention du permis B et/ou BE et/ou CE ;
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE au plus tard lors de l'engagement.

AVANTAGES :

- 26 jours de congé annuel ;
- Chèques-repas ;
- Second pilier de pension ;
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC) ;
- Allocation de fin d'année ;
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

EPREUVES DE SELECTION :

Après une première analyse des dossiers respectant les modalités de candidature, les candidats jugés recevables seront conviés à un entretien oral.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Vous devez adresser votre candidature **pour le vendredi 18 avril 2025 au plus tard** :

- Par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception (date de la poste faisant foi) :
Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS
Monsieur le Directeur général
Rue Albert Raty, 112
5550 VRESSE SUR SEMOIS
- Par mail à l'adresse électronique suivante : sylvain.bossart@vresse-sur-semois.be

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme ou des attestations des formations suivies en lien avec la fonction ;
- Extrait du casier judiciaire (mod 595).

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD